

FICHE DE SYNTHÈSE : LA LIBÉRATION DES CAMPS NAZIS, LE RETOUR DES DÉPORTÉS ET LA DÉCOUVERTE DE L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE

Vous trouverez ici la synthèse l'essentiel ce qui a été dit à l'occasion des cours de préparation du CNRD. Vous retrouverez l'ensemble des documents étudiés en classe et ce présent document sur le site du collège Vendôme / rubrique matière / histoire-géographie / diaporama CNRD.

❖ POUR BIEN DEBUTER : LE CADRE TEMPS ET LES NOTIONS CLES

Le cadre temps : dès juillet 1944 avec la libération du camp de concentration-extermiation de Lublin-Madjanek (situé en Pologne) par l'Armée rouge jusqu'en octobre 1946 et la fin du procès de Nuremberg. Toutefois la question du retour des déportés s'affranchit de ce cadre-temps.

La notion de déporté :

-Pour la période 1940-1945 : toute personne transférée de force hors du territoire national ou des territoires annexés (Alsace-Moselle) puis internée dans un camp de concentration ou d'extermination.

-La notion s'applique à l'ensemble des personnes, quelle que soit leur nationalité, envoyée dans le système concentrationnaire ou génocidaire nazi, entre 1933 et 1945. Voir tableau signes distinctifs des déportés.

La notion de camp nazi : concerne les **camp de concentration (KZ)** et **d'extermination** (voir carte, connaître quelques exemples de camps). Sont en dehors de la problématique : les camps de transit, les ghettos, les camps semi-ouverts de travail (STO), les camps de prisonniers de guerre.

❖ 1^{ERE} PARTIE - AVANT LA LIBÉRATION, LE CONTEXTE HISTORIQUE

Offensive à l'Est de l'Armée rouge (désormais supérieure en nombre et en armement) qui pénètre en Pologne dès avril 1944 et qui menace l'Allemagne. **A l'Ouest, les Alliés débarquent** en France (Normandie et Provence en juin et août 1944) et passent le Rhin en mars 1945.

A l'intérieur du Reich, Hitler refuse tout repli et le régime se raidit (milice populaire et Jeunesses hitlériennes traquent les déportés évadés : les ennemis de l'intérieur). La rupture du Front de l'Est entraîne **l'exode de civils et l'évacuation des camps vers l'Ouest** → **climat d'anarchie meurtrière**.

L'évacuation des camps (marches de la mort) décidée dès été 1944 (parfois dans des conditions dramatiques) et généralisée en mars 1945. Processus peu cohérent car différentes volontés s'opposent : volonté d'exploiter cette main d'œuvre jusqu'au bout, de négocier ces prisonniers, de s'en débarrasser pour ne pas laisser de trace ou pour pouvoir se fondre parmi les civils et disparaître.

Les manières dont les détenus vivent ces derniers mois : en se préparant à la Libération (réalisation de cartes clandestines pour suivre l'avancée des troupes alliées), rapports avec les gardiens changent, espoirs de retrouver la liberté, crainte d'être éliminé.

Témoignage de J. Nallit sur la « marche de la mort » : marche sans but réel, conditions de la marche, exactions des gardiens, craintes des détenus, leur état physique.

❖ 2^{EME} PARTIE - DELIVRANCE ET LIBERTE

Les prémices : comment les détenus se préparent à la libération : dispositions secrètes prises par des groupes de détenus organisés (messages radio lancés par les détenus de Buchenwald pour alerter les alliés).

Libération par les Alliés : soviétiques ou Anglo-américains et même Français (FFL pour J. Nallit), la Croix-Rouge Internationale, évasions de certains détenus.

La libération s'accompagne d'un retour d'un sentiment de sécurité, d'une certaine humanité retrouvée (vêtements civils, « dormir dans un lit », papiers d'identité remplacent le numéro de détenu).

Malgré la joie manifeste, l'état physique des déportés est souvent lamentable (sous-alimentation, corps amaigris) et l'adaptation à la nourriture données par Alliés est problématique (dysenterie), infirmerie pour les détenus les plus faibles (J. Nallit craque psychologiquement et physiquement lorsqu'il est libéré).

La prise en charge des détenus varient selon les libérateurs et sont diversement appréciées (meilleure prise en charge par les Américains que par les Soviétiques qui se préoccupent moins de leur sort).

❖ 3^{EME} PARTIE - RETOUR ET RAPATRIEMENT

Le rapatriement est pris en charge par les troupes libératrices ou la Croix-Rouge internationale. Elle n'est pas toujours une priorité pour les Soviétiques. Parfois plusieurs mois pour être rapatriés surtout lorsque l'état physique est faible ou préoccupant. Parfois mise en quarantaine lorsque suspicion de typhus (→ ordre de

mission de préfets du Doubs (France) qui envoie un camion avec médecin et infirmière pour aller récupérer des détenus malades du camp de Dachau).

Rapatriement + ou – difficile (souvent en train). Exemple de J. Nallit qui traverse les Pays-Bas en s'émerveillant puis passe par la Belgique, Lille, Paris et enfin arrive à Lyon. Rapatriement plus difficile avec les Soviétiques (ex : wagons à bestiaux jusqu'à Odessa puis bateau jusqu'à Marseille.)

Certains déportés (notamment rescapés juifs) n'ont pas de lieu de retour ou personne pour les accueillir (lorsque seuls survivants d'une famille ou lorsque leurs biens ont été confisqués). Certains sont accueillis en France mais d'autres désirent migrer en Amérique ou en Australie. L'espoir naît de la création d'un Etat juif en Palestine qui se réalisera en 1948 (Israël) grâce à l'ONU.

En France retour des déportés se confond avec celui des prisonniers de guerre (1,3 millions), des requis du STO (600 000). La société ne fait pas toujours la différence entre ces différents types de détenus. Création de **cartes provisoires d'identification d'interné civil** et contrôle des rapatriés pour vérifier que des collaborateurs ou des nazis ne se mélangent au flot des rescapés.

❖ 4^{EME} PARTIE - ET APRES ?

L'accueil réservé aux déportés rescapés est diversement apprécié parfois teinté de suspicion sur leur sort réel. Désir parmi les populations de ne pas savoir, de vite oublier ces événements dramatiques qui les confrontent à leur attitude durant la guerre.

Les rescapés sont accueillis dans des centres (hôtel Lutetia à Paris, centre Louis Lumière à Lyon). Les familles sont dans l'attente des rapatriés ou de leurs nouvelles.

Retrouvailles avec les familles pas toujours faciles (Ex : la mère de J. Nallit ne le reconnaît pas tant il est affaibli : il ne pèse que 38 kilos à son retour, mais il est rassuré de savoir que sa famille n'a pas été déportée suite à son arrestation par la Gestapo).

Certains ne retrouvent pas de famille (notamment déportés juifs) d'où une grande solitude.

Incompréhension de la société à leur égard ou rapports conflictuels. Rupture pour les rescapés avec un monde qu'ils ne comprennent plus toujours, confrontés parfois à d'anciens collaborateurs qui n'ont pas été inquiétés ou à certains timorés qui leur reprochent leurs choix. (ex : J. Nallit à qui on lui reproche d'avoir fait un mauvais choix en rejoignant la résistance).

Difficile réadaptation à la vie civile ou professionnelle notamment pour les plus âgés. Longues périodes d'hospitalisation, retrouver sa place et ses qualifications dans le monde professionnel. Création du Centre Jean Moulin en 1948 pour former et réinsérer les rapatriés.

Cas des enfants orphelins juifs accueillis dans une maison de l'œuvre de secours aux Enfants : difficile réadaptation et méfiance de ces enfants pour qui les solidarités par origine nationale prime.

❖ 5^{EME} PARTIE : LA DECOUVERTE PROGRESSIVE DES CAMPS DE CONCENTRATION ET D'EXTERMINATION

Que savaient réellement l'opinion publique européenne, les populations allemandes, les responsables politiques français, anglais, américains ? Mais quelle était leur marge de manœuvre ?

Dès **les années 1930, la propagande nazie** présentait les premiers camps de concentration comme des camps de travail ce que **dénoncent déjà les antinazis** souvent sans être entendus.

Durant la guerre et avec l'apparition des camps d'extermination en 1942 (solution finale), une **presse clandestine dénonce les camps** en publiant des reportages et des photos chocs (ex : le journal *Défense de la France* en 1943 mais représentées sur les membres du mouvement).

La découverte est brutale à la libération des camps entraînant chez les soldats libérateurs des sentiments d'indignation. La vérité arrive au grand public grâce **aux reporters de guerre** suivant les troupes alliées et qui diffusent les premiers articles, les premières photos ou films de la libération des camps. Des films sont ainsi diffusés aux actualités. Les chefs militaires (ex : général Eisenhower) se rendent dans les camps et posent en photos devant des cadavres ou des rescapés enthousiastes. La **presse** relaie ces informations et publie les témoignages des rescapés.

Volonté de juger les responsables de ces crimes lors de procès comme celui de Nuremberg en 1946 où siège un tribunal militaire international. Les témoignages de rescapés et des criminels nazis inculpés font éclater au grand jour les **atrocités du système concentrationnaire et génocidaire**.

❖ 6^{EME} PARTIE / CONCLUSION : POURQUOI S'INTERESSER A LA DEPORTATION 70 ANS APRES ?

Volonté chez les déportés rescapés d'agir pour que de telles atrocités ne puissent pas se reproduire (ex : serment de Mauthausen). **Prise de conscience de la barbarie des crimes nazis**, de leur volonté d'exterminer des populations selon des **critères raciaux**.

La **communauté internationale** se dote alors progressivement d'instruments pour prévenir et réprimer le **crime de génocide** et le **crime contre l'humanité** (notions apparues lors du procès de Nuremberg). Création progressive de la **cour pénale internationale** (1998) pour juger ces crimes.

A l'occasion du 70^e anniversaire de la libération des camps nazis, il s'agit de rendre hommage aux victimes et aux rescapés encore vivants et de ne pas oublier ces événements pour qu'ils ne puissent pas se reproduire : **devoir de mémoire** (éducation à la citoyenneté).

INFORMATIONS ET CONSEILS POUR L'EPREUVE DU CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

L'épreuve dure deux heures. Vous disposerez d'un dossier documentaire (6 à 10 documents environ). Dans une première partie, vous devez répondre à une dizaine de questions portant sur les documents. Puis, dans un second temps, vous devrez rédiger un développement (construit) d'une à deux pages sur un sujet formulé qui couvre généralement l'ensemble du thème étudié. Pour cela, vous disposez des documents du dossier et vous devez faire appel à vos connaissances (c'est souvent ce qui fait la différence).

Conseils :

- *Prenez le temps de bien répondre au questionnement qui généralement n'est pas très compliqué et qui vous permet de montrer vos capacités d'analyse (la moitié de la note porte sur ce questionnement).*
- *Pour le travail de rédaction. Débutez votre travail par une introduction de quelques lignes qui reprend l'intitulé le sujet et l'explique en quelques mots.*
- *Votre développement doit s'organiser autour d'un plan clairement identifiable. Chacun de vos paragraphes (3 ou 4 maximum) doit débiter par une phrase présentant clairement l'idée que vous développez. Soyez clair et rigoureux dans vos explications. Appuyez-vous sur des exemples étudiés ou sur vos connaissances (livre de Jean Nallit ou témoignage de Benjamin Orenstein que vous pouvez éventuellement citer). Ces deux ouvrages sont disponibles au CDI.*
- *Terminez par une conclusion qui montre tout l'intérêt du sujet : hommage aux victimes, devoir de mémoire, construction d'un monde meilleur...*
- *Relisez-vous attentivement : la maîtrise de la langue fait partie des critères d'évaluation.*

Comme il s'agit d'un concours, votre note ne vous sera pas communiquée. Seul un classement des meilleurs travaux sera publié. Tous les participants se verront remettre un diplôme.

*L'épreuve se déroulera **le vendredi 20 mars** au collège. L'horaire et les salles vous seront communiqués par affichage (devant le CDI ou la Vie scolaire) et par le site internet du collège. Vos professeurs seront prévenus de votre absence durant leur cour. Les copies vous seront fournies et seront anonymées.*

Bravo pour votre investissement dans ce Concours National de la Résistance et de la Déportation qui participe pleinement au « devoir de mémoire » et à votre formation de citoyen responsable. Pour vous prouver son importance, cette année, le Président de la République en personne remettra les prix aux lauréats nationaux de l'édition de 2014.

Peu importe le résultat, votre simple participation est déjà une fierté et une victoire !

Bonne chance à tous !

L. JOLY, professeur d'histoire-géographie

En cas de problème, n'hésitez pas à venir me voir (salle 203) ou à me contacter par mail à l'adresse suivante : laurent.joly1@ac-lyon.fr